

Réaliser des ordres de fabrication simples sous guidance - FORMM6

Code du module:	FORMM6
Unité capitalisable:	Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites (ENSP3)
Méthodes d'évaluations fixés:	2
Profession:	Mécanicien industriel et de maintenance
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de planifier les outils requis et de se les procurer en se référant à la méthode d'assemblage sélectionnée.</p> <p>Obligatoire</p>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> L'apprenti établit une liste de vérification des outils requis et il prépare son poste de travail. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none"> L'apprenti a établi une liste de vérification des outils requis pour les travaux et il a aménagé son poste de travail. 	

2

L'apprenti définit les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement d'une manière claire et ciblée ses collaborateurs.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti respecte les règles définies lors de la concertation (1.3a) et, le cas échéant, il signale un comportement inapproprié à ses collaborateurs.

SOCLES

- L'apprenti a participé activement et poliment à la définition des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

3

L'apprenti est capable d'interpréter correctement les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement des travaux de montage à effectuer et de définir les mesures requises après concertation avec ses formateurs.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti applique les consignes de rigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement après concertation avec le formateur en vue des travaux de montage à effectuer.

SOCLES

- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement, de manière à pouvoir effectuer le montage en sécurité.

4

Sous guidance l'apprenti est capable de définir les étapes de travail requises dans le bon ordre.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti organise et documente les étapes de travail requises en collaboration avec le formateur.

SOCLES

- L'apprenti a effectué les travaux demandés sans commettre d'erreur majeure et en suivant les étapes de travail indiquées.

5

L'apprenti est capable de planifier les outils de travail requis pour les travaux de montage sous guidance, avec soin et de manière compétente.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti dispose d'instructions à propos de la manipulation correcte des instruments et des outils requis pour le montage et le démontage.

SOCLES

- Les outils de travail utilisés étaient dans un état propre après les travaux de montage et de démontage, ils n'avaient pas subi de détérioration et ils étaient rangés à l'endroit indiqué.

6

L'apprenti est capable de réuser manuellement ou mécaniquement les éléments requis pour les réparations.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti sélectionne la méthode appropriée et il réuse la pièce.

SOCLES

- Les éléments réuser étaient opérationnels.

7

L'apprenti est capable d'établir un portfolio documentant les progrès d'apprentissage de manière manifeste.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti fait quotidiennement état de ses activités professionnelles et scolaires sous forme de notes. (Template1)
- L'apprenti établit trois rapports d'activités répartis équitablement au cours du semestre et consacrés à des activités professionnelles spécifiques pour lesquelles il a opté. (Template2)

SOCLES

- L'apprenti a établi des rapports hebdomadaires et il les a produits dans le respect des délais sous forme de documents cohérents, structurés par ordre chronologique.
- L'apprenti a établi les trois rapports d'activités de manière structurée.
- Les rapports décrivaient l'activité précise de l'apprenti de manière cohérente et l'apprenti les a produits dans le respect des délais convenus avec le formateur.